

L'hon. M. MacKinnon: Je n'en crois rien.

M. Gillis: C'est une vieille histoire. On a, sous divers prétextes, cédé les ressources naturelles du Canada, au détriment de la population du pays.

M. Hatfield: Cela aussi est une vieille histoire.

M. Gillis: Si cette mesure est d'une aussi grande importance, on aurait dû nous en saisir plus tôt et nous permettre d'en faire une étude approfondie. Ce bill n'est qu'un simulacre. Il y en a six autres du même genre. Voyons...

L'hon. M. MacKinnon: Adoptons d'abord celui-ci.

M. Gillis: Voyons quels sont les gens à qui nous voulons confier la mise en valeur de nos ressources. On peut invoquer les mêmes arguments que pour la houille. Les capitaux anglais et américains ont servi à l'exploitation des houillères. Les provinces ont cédé des baux emphythéotiques à l'égard des bassins et les concessionnaires, lorsqu'ils ne pouvaient pas réaliser de bénéfices, ont préféré laisser les gisements inexploités. Mais il y a plus. Ils peuvent empêcher l'attribution d'autres concessions et favoriser ainsi le chômage en s'opposant à la mise en valeur de nouvelles ressources. Et ce qui est vrai pour la houille l'est aussi pour l'acier. Depuis un an ou deux, la Chambre des communes et la province de Québec ont cédé les gisements de minerai de fer de l'Ungava et du Labrador. L'avenir de l'industrie de l'acier au Canada est maintenant entre les mains de sociétés américaines qui ont des filiales ici. Il en va de même pour le pétrole. On a découvert d'abondantes ressources naturelles dans notre pays et c'est pourquoi, sous prétexte d'aménager un pipe-line pour desservir d'autres régions canadiennes, certaines gens font en sorte de profiter de cette découverte. Ils prétendent affecter de fortes sommes à l'installation de ces pipe-lines. N'oublions pas cependant qu'ils auront le droit d'exploiter en Alberta des ressources qui sont la propriété de la population du pays.

Voyons un peu qui s'occupe de cette affaire. L'*Imperial Oil Company of Canada*, filiale de la *Standard Oil* des États-Unis, qui s'est montrée tellement patriotique durant la guerre qu'au moment où on manquait de caoutchouc, la société a passé à l'Allemagne une formule de caoutchouc synthétique des États-Unis qu'elle s'était engagée par contrat à vendre à Hitler, alors que notre pays était à l'époque la plus critique de la guerre et souffrait d'une disette de caoutchouc.

[M. Gillis.]

Si une nouvelle guerre éclate, le pétrole aura une très grande importance et, pour ma part, je ne voudrais pas que les ressources pétrolières du Canada tombent entre les mains de la *Standard Oil* des États-Unis.

M. Robinson (Simcoe-Est): Le député me permet-il de lui poser une question? N'admet-il pas qu'advenant une autre guerre, un de ces pipe-lines sera un des principaux atouts du Canada?

M. Gillis: C'est mon avis. Mais je tiens à ce que ces ressources pétrolières et ces pipe-lines demeurent la propriété de l'État, qui doit rendre compte à la population, et non celle de la *Standard Oil* des États-Unis, société sur laquelle nous n'exerçons aucun contrôle. Voilà la réponse. Tous mes collègues reconnaîtront qu'elle est juste. Je crois que la plupart des députés veulent agir dans le meilleur intérêt de la population. Mais en ces dernières heures de la session, ne nous laissons pas entraîner en vitesse dans un projet aussi important que l'est celui-là, à plusieurs égards, pour l'avenir du Canada, surtout si nous devons affronter certaines difficultés qui pourraient bien surgir sous peu. On pourrait fort bien laisser ce bill de côté, le remettre à plus tard. Le Gouvernement du pays devrait l'examiner de plus près. Il s'agit seulement d'un piège. C'est un simple petit bill qui paraît inoffensif, mais lisez les autres en tenant compte de leurs rapports avec celui-ci. Si les députés agissent ainsi, je crois qu'ils ne seront pas aussi à l'aise. Je ne tiens pas à le noyer dans un flot de paroles, mais je voudrais qu'on l'examine de plus près. A mon avis, la Chambre devrait adopter la motion du député de Vancouver-Centre (M. Young) et confier à quelqu'un l'étude de ce projet de loi et des autres. Lorsque la Chambre aura été convoquée de nouveau et que la population aura élu quelqu'un ayant autorité pour diriger les destinés du pays pendant les cinq prochaines années...

M. Sinclair: Louis St-Laurent.

M. Gillis: Ce sera très bien. C'est à lui qu'incombera alors la responsabilité de prendre une décision, mais ce ne sera pas la prérogative des députés qui n'auront pas été réélus. Il faudrait laisser la décision à quinze dirigeant les affaires du pays pendant les quatre ou cinq prochaines années. Il serait prématuré de notre part de disposer dès maintenant du bill à l'étude. Ce serait usurper les pouvoirs du prochain Parlement. Faisons preuve de jugement, en réservant le bill de manière que la décision à prendre soit laissée à ceux qui dirigeront nos destinés pendant les prochains quatre ou cinq ans.